



## Fiche de Poste : Architecte

### Profil :

- Etre architecte.

### Compétences requises :

- Avoir des connaissances dans les domaines de l'urbanisme, de l'architecture et de l'aménagement ;
- Avoir des connaissances sur les différentes études d'urbanisme et d'aménagement ;
- Avoir des connaissances sur la réglementation en vigueur notamment en matière de construction d'urbanisme et d'architecture ;
- Avoir des connaissances sur les procédures d'instruction des demandes d'autorisation de construire, de lotir, morceler ou créer des groupes d'habitation;
- Maitrise de l'outil informatique ( autocad, archicad....).

### Qualités personnelles :

- Savoir communiquer ;
- Esprit d'écoute, d'analyse et de synthèse ;
- Rigueur et sens de l'organisation ;
- Capacité d'intégration et de travail en équipe ;
- Sens de confidentialité ;
- Sens de l'observation.

### Missions principales :

Le titulaire de poste sera notamment chargé de :

- L'instruction des dossiers de projets de construction, de lotissement, de morcellement et de création de groupes d'habitations ;
- La représentation de l'Agence dans les commissions chargées de l'instruction des projets de construction et de lotissement dans le cadre des guichets uniques et des commissions provinciales;
- La pré-instruction des dossiers (petits et grands projets) ;
- La participation aux commissions de contrôles des chantiers ;
- L'élaboration et le suivi d'élaboration des documents d'urbanisme et des études générales ;
- L'exécution de l'ensemble des taches relevant de la planification et la gestion urbaines ;
- La gestion et le traitement des demandes de pré-instruction déposées au niveau de l'Agence et ses antennes.
- L'examen, l'instruction et le suivi des dossiers Grands projets et petits projets déposés au niveau de l'Agence et ses antennes, par rapports aux lois, textes et règlements en vigueur,
- Le suivi des dossiers déposés à l'Agence et ses antennes ;
- Participation aux différentes commissions relatives à l'instruction des dossiers.





## Fiche de Poste : Ingénieur Topographe

### Profil :

Etre ingénieur topographe.

### Compétences requises :

- Avoir une maîtrise de la topographie et des processus de production des documents cartographiques;
- Avoir une maîtrise des travaux topographiques en matière de planification et de gestion urbaine;
- Avoir des connaissances sur la réglementation en vigueur en matière d'urbanisme, des travaux topographiques, de planification et de gestion urbaine;
- Avoir des connaissances sur les normes régissant la construction et l'aménagement (normes topographiques, normes urbaines, grille d'équipement...);
- Avoir une maîtrise de la cartographie numérique et SIG (autocad, covadis, arcgis, mapinfo...);
- Maîtrise de l'outil informatique.

### Qualités personnelles :

- Savoir communiquer;
- Esprit d'écoute, d'analyse et de synthèse;
- Rigueur et sens de l'organisation;
- Capacité d'intégration et de travail en équipe;
- Sens de confidentialité;
- Sens de l'observation.

### Missions principales :

Le titulaire de poste sera notamment chargé de:

- Suivi des études cartographiques et photogrammétriques nécessaires à l'élaboration des documents d'urbanisme;
- L'établissement et la mise à jour des cartes, des fichiers fonciers et des enquêtes parcellaires;
- l'élaboration et le suivi des notes de renseignements;
- L'élaboration et le suivi des documents d'urbanisme et des études générales;
- L'élaboration et le suivi des études topographiques et cartographiques;
- La gestion et le contrôle des documents photogrammétriques;
- La réalisation des études foncières ;
- L'instruction des dossiers de projets de construction, de lotissements, de morcellements et création de groupes d'habitation ;
- La gestion et le traitement des demandes de pré-instruction déposées au niveau de l'Agence et ses antennes ;
- L'examen, l'instruction et le suivi des dossiers Grands projets et Petits projets déposés au niveau de l'Agence et ses antennes, par rapports aux lois, textes et règlements en vigueur ;
- Le suivi des dossiers déposés à l'Agence et ses antennes ;
- Participation aux différentes commissions relatives à l'instruction des dossiers. A

